# 

* Datum : 22-11-2011
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2011743443
* Auteur :

Tribunal de commerce de Charleroi
Par jugement du 14 novembre 2011, la première chambre du tribunal de commerce de Charleroi, a déclaré ouverte, sur aveu, la faillite de Mme Daout, Rolande, née le 26 août 1939, domiciliée à 7181 Familleureux, rue de Manage 31, inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le n° 0663.445.554 (activité commerciale : transports de colis).
Curateur : Me Alexandre Gillain, avocate, à 6000 Charleroi, boulevard Devreux 28.
Juge commissaire : Claude Dewolf.
La date provisoire de cessation des paiements est fixée au 25 juillet 2011.
Les créanciers sont invités à déposer leurs créances au greffe du tribunal de commerce avant le 13 décembre 2011.
Le curateur déposera, au greffe du tribunal de commerce, le 11 janvier 2012, le premier procès-verbal de vérification des créances.
Les personnes physiques qui se sont constituées sûreté personnelle du failli sont invitées à en faire déclaration au greffe conformément à l'article 72ter de la loi du 8 août 1997 sur les faillites.
Le pro deo a été ordonné
Pour extrait conforme : le greffier, (signé) P. Carlu.